

OFFRE DE RECRUTEMENT – CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE – TEMPS PLEIN

Comptable

La Régie des Ports Raphaëlois, établissement public industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, recherche un/e Comptable spécialisé/e dans la comptabilité publique (M4).

La Régie gère cinq ports sur la commune de Saint-Raphaël, représentant plus de 2 300 postes d'amarrages, et compte 38 salariés (hors saisonniers).

Le profil recherché doit maîtriser la comptabilité et être à l'aise dans une structure dynamique, en développement et porteuse de nombreux projets.

MISSIONS - ACTIVITÉS PRINCIPALES

Comptabilité :

- Exécution et suivi des opérations budgétaires et comptables ;
- Suivi de l'engagement, liquidation, mandatement et émission des titres ;
- Contrôle de conformité des opérations comptables selon la réglementation M4 ;
- Préparation de documents budgétaires et comptables (compte administratif, compte de gestion, documents réglementaires) ;
- Contribution à la clôture comptable annuelle.

Gestion Financière :

- Suivi des emprunts ;
- Contrôle interne comptable et financier.

Support Administratif :

- Appui comptable et administratif aux services ;
- Rédaction de courriers, tableaux de suivi et comptes rendus ;
- Relations avec le comptable public ou d'autres partenaires institutionnels ;
- Préparation des pièces comptables pour les organismes de contrôle.

Conseil d'Administration :

- Préparation des éléments comptables et financiers ;
- Participation à la préparation des délibérations ;
- Suivi de l'exécution financière des décisions.

Toutes autres missions confiées par la Direction.

SAVOIR FAIRE

- Maîtrise de la comptabilité;
- Analyse financière ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Capacité à organiser efficacement son travail.

QUALITÉS REQUISES

- Rigueur, précision, sens de l'analyse ;
- Aptitude à travailler dans l'urgence tout en conservant une qualité de travail élevée ;
- Polyvalence et adaptabilité ;
- Autonomie et sens de l'initiative ;
- Aisance relationnelle.

RÉMUNÉRATION

Selon la convention nationale des personnels des ports de plaisance.

CV à transmettre à M. Mathieu Bertora – Directeur de la Régie des Ports Raphaëlois - m.bertora@ville-saintraphael.fr